

Savoie, donna sur la fin du mois de Mars l'Audience de congé que lui avoit demandée l'Envoyé de Tunis. Ce Ministre est parti peu de jours après, sous bonne escorte, pour la Cour de la Grande-Bretagne, où il a ordre de se rendre. Il est défrayé aux dépens de l'Empereur jusques sur la frontière. On assure que ce qu'il a négocié à Vienne est fort avantageux à Sa Majesté Imperiale, qui lui a fait présent d'une Chaîne d'or avec la médaille, où elle est représentée.

V. Mr. le Chevalier, de la Merveille François d'origine, a présenté divers Memoires à l'Empereur sur les moyens d'augmenter le Commerce de ses Ports sur la Mer Adriatique; & par l'examen qui en a été fait, on a reconnu que ce Gentilhomme est fort expérimenté, & digne d'un emploi considerable; ce qui lui a procuré l'Intendance de la Marine dans les Provinces d'Istrie & de Croatie dont Sa Majesté Imperiale l'a pourvu depuis peu.

VI. Quelques broüilleries qui se sont élevées entre le Roi de Prusse & la Republique d'Hollande, ont porté l'Empereur à écrire le 7. Mars dernier une Lettre qui a été envoyée au Ministre de ce Monarque résident à la Cour de Berlin, pour être présentée à Sa Majesté Prussienne, & aux Seigneurs Etats Generaux. Voici la teneur de celle qui est adressée à Leurs Hautes Puissances.

CHARLES VI. Empereur des Romains *Ec.*
Ec. Nous avons donné plus d'une fois des preuves éclatantes de notre attention particuliere à affermir le repos public, & à concilier entre elles les Puissances que Nous sçavons avoir à cœur, comme Nous, la conservation du Bien commun, & le juste équilibre en Europe, sur-tout depuis que les affaires generales se trouvent dans une situation douteuse.